

# Lantenay - Infos

N°13

Décembre - 1998

\*\*\*\*\*

*L'équipe du conseil municipal, vous souhaite à toutes et à tous  
de passer une agréable fin d'année, et avec un petit peu  
d'avance, vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 1999*

\*\*\*\*\*



## Petit regard sur le passé ...

### *L'église patrimoine communal (suite...)*

*En 1847, l'église démolie : se posait la question de sa reconstruction*

#### *Extrait de délibération du 1<sup>er</sup> octobre 1848*

➤ *Vu les divers travaux en cours d'exécution et notamment la reconstruction de l'église paroissiale, considérant que la commune n'a pas de fonds disponibles pour faire achever les travaux et que tous les moyens pour se procurer les deniers voulus sont perdus, ne pouvant contracter des emprunts sans une imposition extraordinaire, que des cris s'élèveraient contre ce nouvel impôt, vu que les habitants sont déjà surchargés par de nombreuses augmentations faites par le gouvernement, le CM demande à ce que l'autorité supérieure autorise le plus tôt possible la vente de 200 stères de bois.*

#### *Extrait de délibération du 24 décembre 1848*

➤ *Considérant que le clocher de l'église communal est bientôt achevé et que la cloche ancienne ne peut servir attendu qu'elle est fendue. Considérant en outre, que le hameau d'Outriaz est très éloigné, et qu'il est à propos d'avoir une grosse sonnerie, le CM prie l'autorité supérieure d'autoriser la commune à faire la commande d'une cloche de 1500kg.*

#### *Extrait de délibération du 4 août 1850*

➤ *Vu les instances pressantes des habitants de la commune qui demandent des cloches afin de pouvoir être appelés aux offices de la paroisse ..., considérant que le hameau Outriaz et que celui du Tremblay sont éloignés de l'église et que les accidents de terrain empêche le son d'une cloche d'arriver facilement aux oreilles des habitants. Considérant en second lieu que M MOREL, fondeur de cloche à Lyon peut accorder du délai pour le paiement et que ce délai est de six mois sans intérêt et de deux ans pour le paiement intégral. Le CM est d'avis de demander une cloche de 1500kg pour répondre au désir des paroissiens éloignés de l'église, une deuxième cloche de 950 kg qui puisse être sonnée ordinairement et contribuer à l'agrément de la journée...*

➤ Vu la demande de M Pélisson Auguste charpentier à Lantenay réclamant une somme de 150f pour fournitures et travaux du beffroi faits au clocher pour déplacement et remplacement du clocher, considérant que le prix d'un beffroi est fixé au devis de la construction à la somme de 347,80f considérant que lorsque M Pélisson s'occupait de ce beffroi, Le conseil fit des observations pour bien prendre les mesures d'après le plan du beffroi. Le fondeur des cloches afin de n'avoir pas de désagréments lorsqu'on les placerait et qu'elles puissent librement jouer, observations dont il ne voulu pas tenir compte, considérant qu'au moment de placer les cloches, tous les habitants s'empressaient d'arriver, qu'une quête fut faite pour boire et que s'il faut démolir pour le placement, on ne peut l'attribuer qu'aux fausses mesures dont le conseil ne saurait être responsable. Le conseil est d'avis que la demande de M Pélisson soit renvoyée à la réception de la construction de l'église et du clocher attendu que le prix est porté au devis du clocher lequel il fallu mutilé pour faire jouer les cloches

### Lantenay: ...fait ... et à faire ...

#### Fait:

↳ Javellisation de l'eau : la nouvelle installation sera opérationnelle dans quelques jours.

↳ La commune de LANTENAY ne présentant aucun dépassement budgétaire, il n'a pas été nécessaire de présenter un budget supplémentaire.

#### A faire:

↳ Le projet de maison de village, présenté dans Lantenay-infos n° 11, s'inscrit dans les objectifs du contrat global en préparation avec la région Rhône Alpes. La commune continue le travail de réflexion, afin d'en voir rapidement sa concrétisation.

### Lantenay:Infos-Pratiques.

**Les sapeurs pompiers de LANTENAY lancent un appel aux jeunes de  
12 à 16 ans, garçons et filles :**

**« Si vous êtes intéressés par l'activité des sapeurs pompiers bénévoles, nous vous proposons de venir découvrir ce que nous faisons en participant à des manœuvres spécialement organisées pour les jeunes »**

**Pour une première prise de contact, s'adresser à :**

**Claude VELLAS, 04 74 76 33 50.**

**Les aînés du village, le conseil municipal et l'équipe du CCAS remercient les « chasseurs de LANTENAY » pour le chevreuil qu'ils ont pu déguster à l'occasion du repas de fin d'année.**